

Rapport annuel 2008

du président de l'association

swissdec, 6002 Lucerne
www.swissdec.ch

Rapport annuel 2008
du président de l'association

Table des matières

1. Organisation	3
1.1 Comité	3
1.2 Centre opérationnel	4
1.3 Commission technique	5
2. Présentation des comptes	5
2.1 Compte de résultats (du 29.08.2007 au 31.12.2008)	6
2.2 Bilan au 31.12.2008	7
2.3 Budget et prévision Association swissdec 2009	8
2.4 Budget Association swissdec 2010	9
3. Rapport de l'organe de révision	10
4. Protection des données	11
5. Conseils et certifications 2008	12
6. Norme suisse en matière de salaire (ELM) 2008	14
7. Répartiteur	15
8. Marketing	16
8.1 Entreprises avec comptabilité salariale > 10 personnes	17
8.2 Entreprises sans comptabilité salariale < 10 personnes	18
8.3 Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale	19
8.4 Destinataires des données salariales	20
9. Projets	21
9.1 Calendrier	22

1. Organisation

1.1 Comité

Composition

Lors de l'assemblée de l'association, un nouveau membre a rejoint le comité en la personne de Hans-Jörg Scheitlin (eAVS/AI). Le centre opérationnel, la commission technique et le comité consultatif ont été pleinement constitués durant l'exercice considéré.

- Ulrich Fricker (Suva) président de l'association
- Bruno Knüsel (CSI), vice-président
- Jürg Hauswirth (ASA), trésorier
- Hans-Jörg Scheitlin (eAVS/AI), technique

Séances

Le comité s'est réuni à cinq reprises: les 27 février, 18 juin, 2 septembre et 17 décembre 2008 ainsi que le 3 mars 2009.

Le comité a accueilli les invités suivants:

- Didier Froidevaux, OFS (représentant)
- Christoph Rothenbühler, ASA (responsable de la commission technique)
- Maria Winkler (préposée à la protection des données swissdec)

Règlement d'organisation

Le règlement d'organisation a été adapté lors des séances du comité des 27 février 2008 et 3 mars 2009; les modifications apportées avaient trait au règlement «Commission technique et sections» et au préposé à la protection des données.

Le règlement «Commission technique et sections» a été approuvé au cours de la séance du comité du 27 février 2008.

Contrats

Les contrats de collaboration entre l'association swissdec et les partenaires concernés ont été établis. Les documents suivants ont été adaptés en conséquence:

- Le contrat de collaboration entre l'association swissdec et l'Office fédéral de la statistique (OFS) a été signé, tout comme celui conclu avec le Secrétariat d'État à l'économie (Seco)
- Conditions générales - répartiteur
- Contrat eAVS/AI - répartiteur

- La proposition de modification des statuts relative à la cotisation des membres, soumise à l'assemblée de l'association du 22 avril 2009, a été adoptée
- Contrat avec l'Office fédéral de la statistique: adaptations liées à la norme suisse en matière de salaire, version 3.0
- Contrat modèle: points à respecter lors d'adaptations

Certification SQS

L'objectif consistant à obtenir la certification SQS attestant la qualité la protection des données a été atteint. Un audit SQS a été réalisé à cet effet le 5 novembre 2008. L'association swissdec a obtenu la certification à condition de procéder à un audit de maintien le 28 avril 2009. Ce dernier analysera principalement la phase productive allant de décembre 2008 à avril 2009. Le respect des prescriptions légales sur la protection des données lors du traitement de données en masse pourra ainsi être évalué de manière approfondie. L'audit de maintien doit notamment démontrer que les exigences légales en matière de protection des données sont pleinement satisfaites, également durant la phase productive.

Des audits internes supplémentaires doivent être organisés et réalisés par un responsable de la protection des données d'un membre de l'association.

1.2 Centre opérationnel

Activités

Le centre opérationnel prépare les séances du comité, de la commission technique et des sections et fournit l'assistance nécessaire lors de celles-ci.

Il prépare les audits SQS en vue de l'obtention du label de qualité GoodPriv@cy.

Il prépare et organise le salon «Personal Swiss» (Salon solutions ressources humaines) à Zurich ainsi que l'échange d'expérience entre les concepteurs de systèmes de comptabilité salariale à Berne.

Il met sur pied les événements des groupements ci-après et fournit l'assistance nécessaire: concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, eGovernment Suisse, associations.

Il élabore des documentations, des brochures ainsi que des dépliants et gère le contenu du site Internet de swissdec.

Organisation

Les personnes suivantes travaillent au sein du centre opérationnel:

- Ernst Stalder (directeur)
- Marlis Fehr (communication et marketing)
- Enrico Roncaglioni (responsable du service spécialisé)
- Ilenia Tormen (administration)
- Soutien technique de la société itServe AG, Berne

1.3 Commission technique

La commission technique s'est réunie pour la première fois sous la direction de Christoph Rothenbühler le 31 mars 2008. La deuxième séance s'est tenue le 20 octobre 2008, la troisième, le 19 mars 2009.

Les thèmes et travaux suivants ont été traités ou réalisés:

Le règlement «Commission technique et sections» a été élaboré et approuvé par le comité.

Les membres de la commission ont suivi la formation relative à la protection des données.

Décision concernant le passage en 2009 à la nouvelle version 3.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM): extension à la LPP et adaptations concernant l'AVS/CAF, assurance, statistiques et impôts.

La phase pilote concernant l'extension à la LPP en vue de l'introduction de la nouvelle version est terminée. Dans l'ensemble, l'implémentation technique (réception électronique des données) auprès des sociétés et son post-traitement se sont déroulés de manière très positive. Les modifications liées à l'extension à la LPP influencent cependant la mise en œuvre de la version 3.0. Le processus de validation de la nouvelle version a été ajourné. La version définitive devrait être disponible fin juin 2009.

Le marketing pour la promotion de la transmission électronique a été abordé et des mesures ont été définies.

2. Présentation des comptes

Comptes de l'association du 29.08.2007 et du 01.01.2008 au 31.12.2008

Les comptes de l'association se soldent par une perte de 241 477.01 CHF, due en partie aux frais d'investissement de l'année 2007, portés au compte de l'exercice 2008. Celle-ci s'explique, d'autre part, par les charges supplémentaires engagées pour la certification, l'entretien de la norme suisse en matière de salaire (ELM), la connexion des destinataires, l'audit SQS et le marketing durant la première année d'activité de l'association.

2.1 Compte de résultats (du 29.08.2007 au 31.12.2008)

	N° de compte plan comptable	Clôture 2008 Net CHF
<u>Produits</u>		
Cotisations des membres	3400	669'144.95
Contributions aux prestations de transmission	3410	755'984.22
Contribution aux prestations OFS	3420	408'921.93
Contributions au développement eAVS/AI	3500	37'174.72
Contributions au développement CSI	3510	55'762.08
Contributions au développement OFS	3520	46'468.40
Contributions au développement Suva	3530	0.00
Contributions au développement eASA LPP	3540	450'000.00
Contributions au développement prestation eASA	3550	0.00
Recettes de licences	3600	139'405.20
Intérêts bancaires	3700	649.31
Total des produits		2'563'510.81
<u>Charges</u>		
Conseils et certifications	4400	625'811.43
Déclaration ELM	4410	630'095.85
Transmission ELM / répartiteur	4420	1'113'044.11
Diverses charges de développement	4420	0.00
eAVS/AI: développement	6500	0.00
CSI: développement	6510	0.00
OFS: développement	6520	0.00
ASA: développement LAA, LAAC, IJM	6530	0.00
ASA: développement LPP	6540	365'902.27
ASA/Suva: développement prestation	6550	0.00
Frais d'exploitation et frais administratifs	6590	70'134.16
Total des charges		2'804'987.82
Perte	9000	-241'477.01

Figure 1: Compte de résultats (du 29.08.2007 au 31.12.2008)

2.2 Bilan au 31.12.2008

	<u>2007</u>	<u>2008</u>
Actifs	CHF	CHF
Luzerner Kantonalbank, compte d'association	0.00	323'022.44
Créances	0.00	117'014.25
TVA: impôt préalable	0.00	137'369.69
AFC: avoir impôt anticipé	0.00	227.28
Valeurs immatérielles	0.00	3.00
Dette de l'association	0.00	241'474.01
Total de l'actif	0.00	819'110.67
Passifs		
TVA collectée	0.00	69'367.67
Engagements	0.00	548'879.10
Passifs transitoires	0.00	200'863.90
Total du passif	0.00	819'110.67
<u>Annexe</u>		
Valeurs immatérielles		Valeur comptable
Droits d'auteur sur la norme suisse en matière de salaire (ELM)		1.00
Droits de marque sur la marque nominative swissdec		1.00
Droit sur le domaine www.swissdec.ch		1.00
Total valeurs immatérielles		3.00

Figure 2: Bilan au 31.12.2008

2.3 Budget et prévision Association swissdec 2009

	Budget 2008 Brut	Clôture 2008 Net	Budget 2009 Brut	Prévision 2009 Brut Nouveau	Prévision 2009 Net Nouveau
Produits					
Cotisations des membres	720'000.00	669'144.95	720'000.00	720'000.00	669'145.00
Contributions aux prestations de transmission	780'000.00	755'984.22	780'000.00	780'000.00	724'907.15
Contributions au développement eAVS/AI	0.00	37'174.72	0.00	200'000.00	185'873.40
Contributions au développement CSI	0.00	55'762.08	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement OFS	0.00	46'468.40	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement Suva	0.00	0.00	107'600.00	107'600.00	100'000.00
Contributions au développement ASA	940'000.00	450'000.00	538'000.00	484'200.00	450'000.00
Contribution aux prestations OFS	440'000.00	408'921.93	440'000.00	440'000.00	408'922.00
Recettes de licences / partenaires	0.00	139'405.20	100'000.00	480'000.00	446'096.70
Intérêts bancaires	0.00	649.31	0.00	0.00	0.00
Total des produits	2'880'000.00	2'563'510.81	2'685'600.00	3'211'800.00	2'984'944.25
Charges					
Conseils et certifications *	515'000.00	625'811.43	515'000.00	720'000.00	669'144.98
Déclaration ELM *	335'000.00	630'095.85	335'000.00	540'000.00	501'858.73
Transmission ELM / répartiteur **	1'040'000.00	1'113'044.11	940'000.00	730'000.00	678'438.66
Div. charges de développement	0.00	0.00	100'000.00	0.00	0.00
eAVS/AI: développement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CSI: développement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
OFS: développement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LAA/LAAC/IJM	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LPP **	610'000.00	365'902.27	322'800.00	484'200.00	450'000.00
ASA/Suva: développement prestation **	330'000.00	0.00	322'800.00	107'600.00	100'000.00
Frais d'exploitation et frais administratifs *	50'000.00	70'134.16	150'000.00	150'000.00	139'405.20
Total des charges	2'880'000.00	2'804'987.82	2'685'600.00	2'731'800.00	2'538'847.57
Résultat	0.00	-241'477.01	0.00	480'000.00	446'096.68
Produits par membre ou partenaire sans TVA					
* Cotisations des membres					
eAVS/AI	180'000.00	167'286.25	180'000.00	180'000.00	167'286.25
CSI	180'000.00	167'286.25	180'000.00	180'000.00	167'286.25
OFS	180'000.00	167'286.25	180'000.00	180'000.00	167'286.25
ASA	180'000.00	167'286.25	180'000.00	180'000.00	167'286.25
Suva	180'000.00	167'286.25	180'000.00	180'000.00	167'286.25
** Contributions aux prestations					
eAVS/AI achat répat.	0.00	0.00	0.00	400'000.00	371'747.20
eAHS/AI	0.00	37'174.72	0.00	200'000.00	185'873.60
CSI répat.	260'000.00	297'397.78	260'000.00	260'000.00	241'635.70
OFS répat.	260'000.00	288'104.10	260'000.00	260'000.00	241'635.70
ASA répat.	260'000.00	241'635.70	260'000.00	260'000.00	241'635.70
ASA projet (estimation)	940'000.00	481'077.05	538'000.00	484'200.00	450'000.00
Suva répat.	260'000.00	241'635.70	260'000.00	260'000.00	241'635.70
Suva projet	0.00	0.00	107'600.00	107'600.00	100'000.00
SECO	0.00	139'405.20	100'000.00	80'000.00	74'349.40
Total des produits	2'880'000.00	2'562'861.50	2'685'600.00	3'211'800.00	2'984'944.25

Figure 3: Budget et prévision Association swissdec 2009

2.4 Budget Association swissdec 2010

	Budget 2009 Net	Budget 2009 Brut	Budget 2010 Net	Budget 2010 Brut
<u>Produits</u>				
Cotisations des membres	669'144.98	720'000.00	1'635'687.75	1'760'000.00
Contributions aux prestations de transmission	724'907.06	780'000.00	0.00	0.00
Contributions au développement eAVS/AI	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement CSI (estimation)	0.00	0.00	450'000.00	484'200.00
Contributions au développement OFS	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement Suva (estimation)	100'000.00	107'600.00	100'000.00	107'600.00
Contributions au développement ASA (estimation)	500'000.00	538'000.00	500'000.00	538'000.00
Contribution aux prestations OFS	408'921.93	440'000.00	408'921.90	440'000.00
Recettes de licences /partenaires	92'936.80	100'000.00	74'349.45	80'000.00
Intérêts bancaires	0.00	0.00	0.00	0.00
Total produits	2'495'910.77	2'685'600.00	3'168'959.10	3'409'800.00
<u>Charges</u>				
Conseil et certifications	478'624.53	515'000.00	650'557.62	700'000.00
Déclaration ELM	311'338.29	335'000.00	483'271.37	520'000.00
Transmission ELM / répartiteur	873'605.95	940'000.00	678'438.66	730'000.00
Div. charges de développement	92'936.80	100'000.00	0.00	0.00
eAVS/AI: développement	0.00	0.00	0.00	0.00
CSI: développement impôt à la source (estimation)	0.00	0.00	450'000.00	484'200.00
OFS: développement	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LAA/LAAC/IJM	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LPP	300'000.00	322'800.00	0.00	0.00
ASA/Suva: développement prestation (estimation)	300'000.00	322'800.00	600'000.00	645'600.00
Frais d'exploitation et frais administratifs	139'405.20	150'000.00	139'405.20	150'000.00
Total des charges	2'495'910.77	2'685'600.00	3'001'672.85	3'229'800.00
Résultat	0.00	0.00	167'286.25	180'000.00
<u>Produits par membre ou partenaire sans TVA</u>				
Cotisations des membres				
eAVS/AI	167'286.25	180'000.00	408'921.95	440'000.00
CSI	167'286.25	180'000.00	408'921.95	440'000.00
OFS	167'286.25	180'000.00	408'921.95	440'000.00
ASA	167'286.25	180'000.00	408'921.95	440'000.00
Suva	167'286.25	180'000.00	408'921.90	440'000.00
Contributions aux prestations				
eAVS/AI	0.00	0.00	0.00	0.00
CSI (estimation)	241'635.68	260'000.00	450'000.00	484'200.00
OFS	241'635.68	260'000.00	0.00	0.00
ASA (estimation)	741'635.69	798'000.00	500'000.00	538'000.00
Suva (estimation)	341'635.67	367'600.00	100'000.00	107'600.00
SECO	92'936.80	100'000.00	74'349.40	80'000.00
Total des produits	2'495'910.77	2'685'600.00	3'168'959.10	3'409'800.00

Figure 4: Budget Association swissdec 2010

3. Rapport de l'organe de révision



KPMG AG
Wirtschaftsprüfung
D4 Platz 5
CH-6039 Root/Luzern

Telefon +41 41 368 38 38
Telefax +41 41 368 38 80
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur la révision restreinte à l'assemblée de

l'association swissdec, Lucerne

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) de l'association swissdec pour le premier exercice arrêté au 31 décembre 2008, soit, qui comprend la période du 29 août 2007 au 31 décembre 2008.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas en conformité avec la loi et les statuts.

Nous attirons l'attention sur le fait que les engagements de l'association ne sont pas couverts par la fortune de l'association

KPMG SA

Thomas Studhalter
Expert-comptable agréé

Patrick Näf
Expert-comptable agréé

Root/Lucerne, le 30 mars 2009

Annexe
- Comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe)

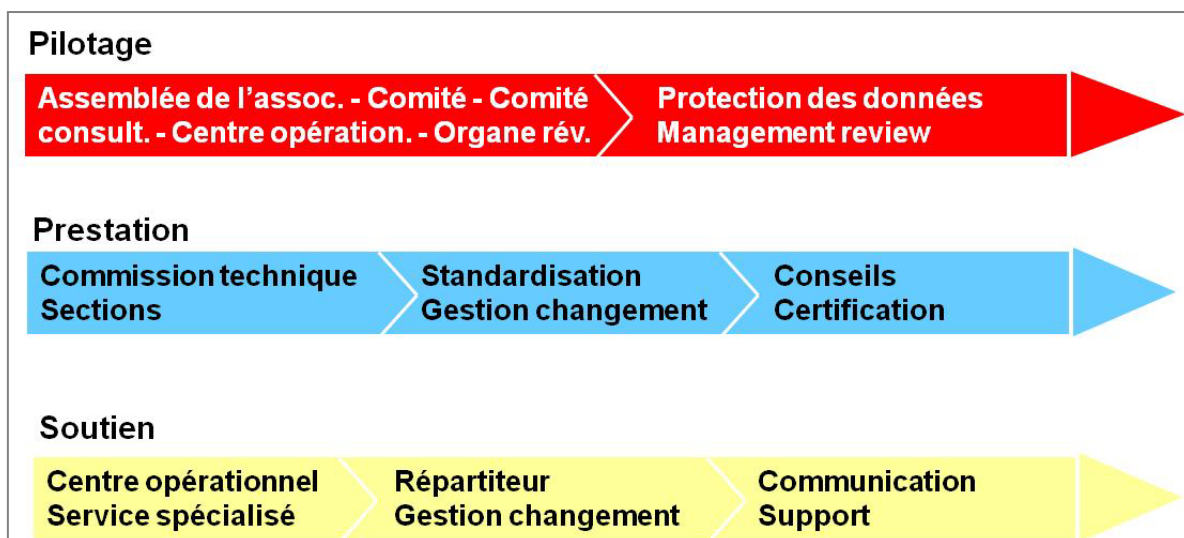
4. Protection des données

Dans ses statuts même, l'association swissdec s'engage à accorder la plus grande attention à la protection et à la sécurité des données. Il est notamment fondamental pour l'association swissdec que les solutions et les services proposés soient conformes aux prescriptions en la matière. Afin que les exigences de qualité élevées posées dans ce domaine soient également attestées vis-à-vis de l'extérieur, l'association a décidé de briguer le label de protection des données GoodPriv@cy.

L'audit de certification, qui a eu lieu le 5 novembre 2008, a été passé avec succès. Selon le rapport d'audit, «la protection des données est au centre de toutes les activités et fait l'objet d'une surveillance et d'un pilotage systématiques. (...). Par le biais du répartiteur, l'association swissdec met en place une procédure automatisée veillant à ce que les services légalement habilités à recevoir des données salariales aient uniquement accès aux données qui leur sont effectivement destinées sur une base légale ou contractuelle. L'association swissdec contribue ainsi à un traitement des données approprié et conforme à la loi dans le domaine des décomptes de salaires.»

Dans le cadre de l'audit de certification, la SQS n'a pas seulement vérifié la conformité au droit et la sécurité de l'information, elle s'est également assurée que l'association swissdec disposait d'un système de gestion de la protection des données à même de garantir systématiquement cette dernière dans le domaine certifié. Le système de gestion de la protection des données de l'association swissdec a été élaboré par le centre opérationnel et est accessible aux membres du comité et du centre opérationnel, à la préposée à la protection des données ainsi qu'aux membres de la commission technique et des sections par le biais d'un lien. Le graphique ci-après montre la structure du système de gestion de la protection des données de l'association swissdec.

Système de gestion de la protection des données (SGPD)



La politique de protection des données, également publiée sur le site Internet de l'association swissdec, la vue d'ensemble des objets relevant de la protection des données, y compris l'évaluation des risques, le concept de formation, la définition d'objectifs pour l'amélioration continue ainsi que le relevé des incidents importants en matière de protection des données, tenu par la préposée à la protection des données, sont des éléments importants du **système de gestion de la protection des données**.

Etant donné qu'au moment de la certification, aucune appréciation n'a pu être émise quant au comportement du système dans la pratique du fait du manque d'expérience en matière de traitement de données de mesure, le certificat a été délivré avec l'obligation de procéder à un audit de maintien supplémentaire le 28 avril 2009. Cet audit permettra d'évaluer les expériences réalisées dans la pratique de la transmission des données salariales.

Le comité de l'association swissdec est d'avis que l'obtention du label GoodPriv@cy et la mise en place du système de gestion de la protection des données qui y est liée constituent une bonne base pour la garantie systématique de la protection des données. Durant l'exercice 2009, il importe de passer avec succès l'audit de maintien du 28 avril et d'aspirer à une amélioration continue du système de gestion de la protection des données.

5. Conseils et certifications 2008

Les charges liées aux conseils et à la certification concernent les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale.

Certifications 2008

Nombre de certifications effectuées:	18
Total des comptabilités certifiées swissdec:	36

Conseils 2008

Nombre de concepteurs de logiciels de comptabilité salariale avec lesquels des «affaires» ont été conclues en 2007 (négociations, conseils et certifications):	70
Conception, développement et coordination de la certification	

Ressources en personnel 2008 et charges

Nombre de personnes impliquées (13 personnes Suva + 5 personnes itServe AG)	Total 18 (partenaires non compris)
Nombre d'heures rapporté pour les conseils et les certifications	5 293

Aperçu des missions de conseils et de certification

Missions de conseils et de certification				Spéc.	Tech.	Total
Heures fournies (procédures closes)	h			4 478	853	5 331
Heures fournies (procédures en cours)	h			2 223	1 134	3 357

Année		2006	2007	2008	2009
Nombre de comptabilités salariales certifiées swissdec	32	(5)	18	14	(4)
Nombre de comptabilités salariales recertifiées swissdec	2			2	
Total certifications	34	(5)	18	16	(4)
Total conseils (procédures en cours)	70				
Temps moyen requis pour une certification	h	157			

Le temps moyen requis pour une première certification, soit 157 heures, dépasse le temps budgété de 136 heures. Pour les recertifications, nous tablons sur une charge de travail inférieure située entre 110 et 130 heures. Nous avons constaté de grandes différences quant à la charge de travail engendrée par les différentes certifications. Celle-ci se situe entre 228 heures et 101 heures – SAP: 476 heures.

6. Norme suisse en matière de salaire (ELM) 2008

Entretien

Organiser, préparer et mettre sur pied les réunions des sections et l'échange d'expérience (ERFA), activités de planification et de coordination, application de mesures relatives aux risques

Review interne.

Développer la configuration du processus, les directives et les schémas XML.

Assurer la maintenance des infrastructures, acquérir les outils et les adapter, développer et entretenir l'application de référence, développer, documenter, distribuer et entretenir ViewGen.

Publier les directives, documentations, brochures, dépliants et présentations en trois langues.

Gérer et développer la page d'accueil www.swissdec.ch ainsi que le système de gestion de la protection des données (SGPD).

Support et communication

Variantes: swissdec.ch, Web wikis (systèmes de gestion de contenu de site Internet), OTRS (logiciel open source de gestion de la relation client), e-mail et téléphone

Cas de requêtes par tickets OTRS: 282 avec environ 1200 mails de réponse

Contacts

Il n'a pas été procédé à un recensement statistique des requêtes téléphoniques.

Marketing

Les 22 et 23 avril 2008: salon «Personal Swiss 2008» à Zurich.

Le 15 octobre 2008: journée d'échange d'expérience des concepteurs de systèmes de comptabilité salariale au Stade de Suisse à Berne.

Ressources en personnel 2008 et charges

Nombre de personnes impliquées (10 personnes Suva + 5 personnes itServe AG)	Total 15 (partenaires non compris)
Nombre d'heures rapporté pour la norme suisse en matière de salaire (ELM):	3 241

7. Répartiteur

Résultats d'exploitation 2008/2009: situation au 28.2.2009

Total des transmissions via le répartiteur:

- 2 144 déclarations de salaires réceptionnées (1 500 déclarations productives** et 643 pour test)
- 1 912 déclarations de salaires réparties

**) contre 140 déclarations productives l'année dernière à la même période

Comptabilité salariale

25 comptabilités salariales ont transmis 2 950 déclarations de salaires via le répartiteur:

Sur les 36 comptabilités salariales certifiées swissdec, 25 ont transmis les données salariales de manière productive via le répartiteur, contre quatre seulement pour la période 2007/2008.

Connexion des destinataires de données salariales

Institutions: 12

Suva, OFS, administration fiscale des cantons de Berne et de Vaud, assurances privées: AXA Winterthur, Bâloise, CSS, Concordia, Helsana, Nationale Suisse, Visana et Zurich

- Domaines des destinataires finaux (LAA, LAAC, ...): 28
- Déclarations de salaires productives: 1 500
- Support et communication via swissdec.ch, Web wikis, OTRS, e-mail et téléphone
Cas de requêtes par tickets OTRS: 282 avec environ 1 200 mails de réponse
- Contacts: il n'a pas été procédé à un recensement statistique des requêtes téléphoniques.
- Reporting Swisscom IT Services
- Le système a pratiquement toujours été disponible (99,98 %) et toutes les attaques (387) ont pu être bloquées avec succès.

Ressources en personnel 2008 et charges

Nombre de personnes impliquées (1 personne Suva + 4 personnes itServe AG)	5 (partenaires non compris)
Nombre d'heures rapporté pour la norme suisse en matière de salaire (ELM):	734

8. Marketing

Les activités suivantes ont été mises en œuvre:

Publications et informations pour les concepteurs de logiciels et les revues spécialisées.

Gestion et publication des listes des comptabilités salariales certifiées swissdec.

Salon Personal Swiss des 22 et 23 avril 2008 à Zurich: organisation et réalisation. Le taux de notoriété de swissdec a pu être amélioré par rapport à l'année précédente: tel est le constat dressé à l'issue de la participation à «Personal Swiss 2008», le salon destiné aux responsables des ressources humaines des secteurs privé et public. swissdec ne participera pas au salon en 2009. D'autres activités de RP et de marketing sont examinées en lieu et place.

Echange d'expérience des concepteurs de systèmes de comptabilité salariale et des destinataires de données salariales du 15 octobre 2008 à Berne, Stade de Suisse: organisation et réalisation. swissdec s'est fixé pour objectif de recruter d'ici à 2011 quelque 120 000 clients pour la transmission des données salariales via la norme suisse en matière de salaire (ELM). Le 15 octobre 2008, swissdec avait invité près de 150 concepteurs de logiciels et destinataires de données salariales au Stade de Suisse à Berne. Le thème principal de cet événement d'une journée était la définition de moyens et d'une action concertée pour une réalisation conjointe de l'objectif d'ici à 2011. Les déclarations de Stephan Röthlisberger à propos de E-Government Suisse et de Christian Weber, du SECO, concernant les mesures cyberadministratives en faveur des PME ont suscité un vif intérêt. Un atelier distinct a été organisé pour les représentants de la Suisse romande afin de parvenir à une diffusion plus large et à une meilleure acceptation en Suisse romande.

Des activités marketing supplémentaires sont prévues auprès des entreprises, des clients et des associations dans le but d'accroître la diffusion des programmes salaires certifiés swissdec et d'optimiser leur mise en œuvre chez l'utilisateur. A cet effet, swissdec doit également pouvoir compter sur le soutien des membres du comité consultatif et des destinataires, qui influent positivement sur la diffusion et l'acceptation de swissdec en jouant le rôle d'amplificateurs.

Concept de communication

Afin d'augmenter la notoriété de la norme suisse en matière de salaire (ELM), une communauté d'intérêts sera créée avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale. Tous les concepteurs de logiciels et destinataires de données salariales sont disposés à continuer à l'avenir de fournir à leurs clients des informations compétentes et à jour.

Un concept de communication sera élaboré conjointement avec les membres du comité consultatif et les parties prenantes. Le résultat sera présenté lors de la prochaine assemblée de l'association, le 22 avril 2009.

Objectif commun, champs d'activité et mesures jusqu'à fin 2011

L'objectif de swissdec est de recruter d'ici fin 2011 quelque 120 000 clients pour la transmission des données salariales via la norme suisse en matière salariale (ELM). Des axes prioritaires ont été fixés à cette fin pour les différentes parties prenantes. Ils se concentrent principalement sur les cantons dans lesquels l'obligation de déclarer les salaires repose sur des bases légales.

Objectif jusqu'en mars 2012:

120 000 transmissions concernant 2 millions de personnes vers quatre ou cinq destinataires, soit environ 500 000 transactions

8.1 Entreprises avec comptabilité salariale > 10 personnes

(70 000 entreprises comptant 2.4 millions de personnes):

Objectif

- Promouvoir les transmissions
- Utilisation de comptabilités salariales certifiées swissdec: 90 % soit 63 000 entreprises
- Transmission électronique pour la déclaration 2011: 66 % soit 50 000 entreprises

Champs d'activité

- Cantons de Berne, Vaud et Bâle-Ville: administrations fiscales, caisses de compensation cantonales, Suva Berne et Lausanne, OFS, assurances (par ex. Mobilière, Allianz Suisse, Vaudoise, etc.)
- Autres parties prenantes: unions cantonales des arts et métiers, fiduciaires cantonales, communes, courtiers
- Association bancaire et caisses de compensation, banques et assurances

Mesures

- Planification commune des activités et des responsabilités
- Réaliser des actions communes avec tous les destinataires du canton
- Organiser des manifestations et un support au niveau local
- Connecter les caisses de compensation au répartiteur

8.2 Entreprises sans comptabilité salariale < 10 personnes

(230 000 entreprises comptant 0.8 million de personnes):

Objectif

- Montrer les avantages d'une comptabilité salariale certifiée swissdec et promouvoir la vente
- Utilisation de comptabilités salariales certifiées swissdec: 50 % soit 115 000 entreprises
- Transmission électronique pour la déclaration 2011: 33 % soit 70 000 entreprises

Champs d'activité

- Associations: fiduciaires, peintres/plâtriers, menuisiers
- Union suisse des arts et métiers: organes
- Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale: offres

Mesures

- Le centre opérationnel, avec le soutien du comité consultatif, planifie des activités avec les associations
- Réaliser une action par association
- Élaborer une offre de formation pour les fiduciaires
- Organiser et proposer des manifestations et un support au niveau local

8.3 Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

Objectif

- Montrer les avantages d'une comptabilité salariale certifiée swissdec et promouvoir la vente
- Coordonner le développement de swissdec avec les concepteurs de logiciels
- Version 2.2 fin 2011: 90 % sont certifiées
- Version 3.0 fin 2011: 25 % sont certifiées

Champs d'activité

- Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale: offres
- Distribution et mise en service de la comptabilité salariale
- Développements de swissdec: LPP, impôt à la source, norme suisse en matière de droit aux prestations

Mesures

- Discuter avec les concepteurs pilotes de logiciels de comptabilité salariale en vue de l'organisation d'une communauté d'intérêts pour les comptabilités salariales
- Créer une communauté d'intérêts avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale
- Voter la représentation pour la commission technique et l'assemblée de l'association
- Mettre des outils à disposition pour les événements et les formations

8.4 Destinataires des données salariales

Objectif

- Connaître le processus de création de valeur ajoutée de swissdec et les avantages d'une comptabilité salariale certifiée swissdec; augmenter le nombre de détenteurs de savoir-faire parmi les destinataires
- Faire connaître la comptabilité salariale et promouvoir la vente de comptabilités salariales
- Fournir l'assistance pour l'initialisation de la comptabilité salariale
- Accroître l'état de préparation à la réception et garantir une disponibilité 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
- Les destinataires sont disposés à proposer une assistance et sont à même de le faire: Suva et OFS, assurances privées (20), administrations fiscales (6), caisses de compensation (60).

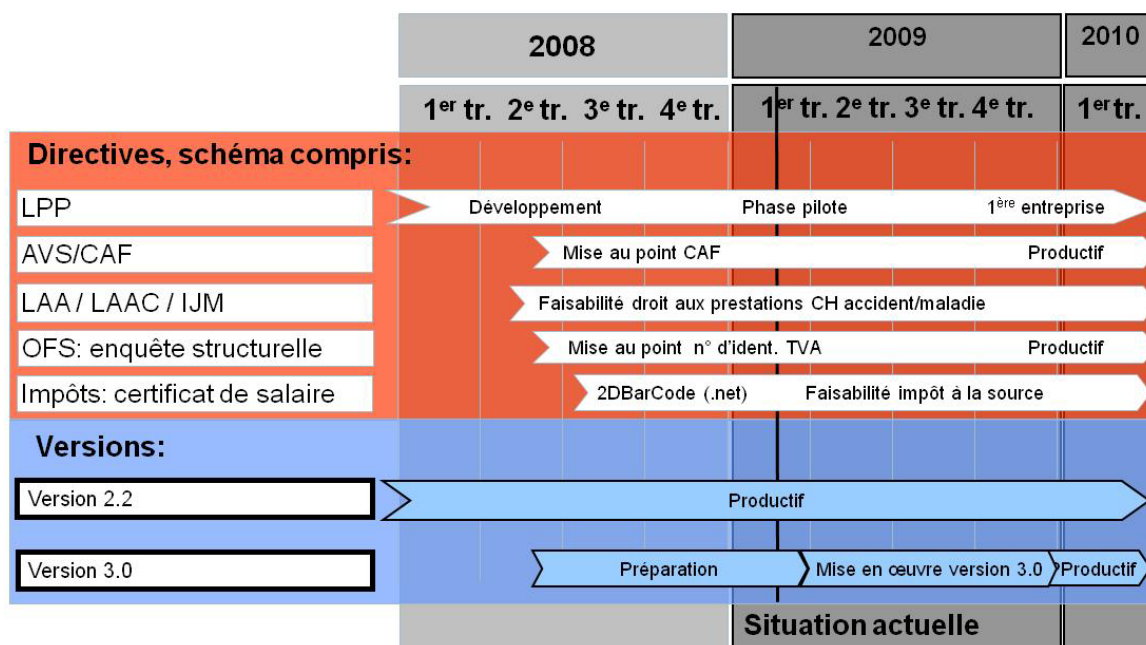
Champs d'activité

- Contrôle des employeurs AVS et Suva et conseil à la clientèle des assurances
- Suivi des clients par les fiduciaires, courtiers et agents
- Suva, assurances privées, OFS, caisses de compensation, offices des contributions

Mesures

- Former les réviseurs de l'AVS et de la Suva
- Elaborer une offre de formation pour les fiduciaires
- Envoyer des profils pour l'initialisation des comptabilités salariales

9. Projets



Projet LPP

La phase pilote du projet de norme suisse en matière de salaire LPP s'est déroulée jusqu'à fin janvier 2009. Le projet a été placé sous la responsabilité de la section LPP. La LPP est déjà intégrée dans la nouvelle version 3.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM), qui sera disponible en juin 2009.

La phase pilote est terminée et le projet relève désormais de la section LPP. Cette dernière est dirigée par Christian Hirschle (Axa Winterthur), organisateur technique, et par Thomas Jost (ASA), responsable supérieur.

9.1 Calendrier

Mission	Date
2 ^e déclaration productive 2008 et certification de la comptabilité salariale (total 40)	01.12.2008
Essai pilote LPP pour salaires 1.2009 (coordination et réalisation)	31.01.2009
Commission technique - version 3.0: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Validation du «Draft» par la commission technique ▪ Validation du «Final» par le centre opérationnel ▪ 2^e tr.: publication sous www.swissdec.ch après validation par le centre opérationnel 	19.03.2009
Assemblée de l'association	22.04.2009
Création d'une communauté d'intérêts des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale	Mai/juin 2009
Version 3.0: publication sous www.swissdec.ch après validation par le centre opérationnel	Juin 2009
Planifier des activités avec les associations: banques, fiduciaires, peintres/plâtriers, menuisiers	Juin – oct. 2009
Planifier des activités dans les cantons de Berne et Vaud	Juin – oct. 2009
Commission technique: extension du répartiteur à la LPP	15.10.2009
Réception Receiver LPP	Octobre 2009
Journée d'information ASA à Zurich chez Allianz Suisse	26.10.2009
3 ^e déclaration productive 2009 avec LPP et certification de la comptabilité salariale (total: 50 version 2.2, 5 version 3.0)	01.12.2009
Commission technique	Mars 2010
Assemblée de l'association	22.04.2010

swissdec, le label de qualité pour les comptabilités salariales, est une association non lucrative. Elle regroupe la Suva, l'Association Suisse d'Assurances (ASA), l'Office fédéral de la statistique (OFS), eAVS/AI et la Conférence suisse des impôts. En tant que plate-forme d'information centrale pour la standardisation de l'échange électronique des données via les systèmes de comptabilité salariale, swissdec soutient les concepteurs de logiciels lors de travaux de développement, vérifie et certifie des comptabilités salariales, favorise l'échange d'informations entre les parties prenantes et supervise la transmission des données conforme à la loi.

www.swissdec.ch